**Zeitschrift:** Wissen und Leben

Herausgeber: Neue Helvetische Gesellschaft

**Band:** 20 (1918)

**Artikel:** Monsieur Ernest Bovet

**Autor:** Debarque, Louis / Bovet, E.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-749822

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# Monsieur ERNEST BOVET directeur de Wissen und Leben. Zurich

## Cher Monsieur et ami,

Dans la dernière livraison de *Wissen und Leben*, vous me prenez à partie à l'occasion de la préface que j'ai mise au livre d'Albert Bonnard: *le Témoignage d'un citoyen*. Vous voudrez bien me permettre quelques mots de réponse, qui préciseront la pensée d'Albert Bonnard et la mienne.

Le passage qui vous arrête est le suivant: "Il est des formes sournoises de centralisation. On vit naguère préconiser chez nous la formation d'un esprit suisse, sorte de mentalité nationale migermanique, mi-latine, destinée dans la pensée de ses partisans, à mieux assurer notre indépendance en encourageant une culture nationale autochtone. Le clair bon sens d'Albert Bonnard dénonça d'emblée l'inanité de cette tentative, qui, si elle eût passé dans les faits, aurait abouti à la naissance d'une sorte de monstre ethnique, à une déformation et une domestication des esprits. C'était la raison d'Etat appliquée au domaine de la pensée."

"Je sais, ajoutez-vous, qu'Albert Bonnard avait, sur certains points, des idées très opposées aux miennes; mais il n'aurait pas écrit les lignes qu'on vient de lire." Certes, je ne me flatte pas d'avoir su donner à la pensée de Bonnard la forme qu'il eût trouvée pour elle; mais du moins puis-je vous assurer que dans ce cas j'ai cherché à exprimer avec fidélité les opinions qu'il a maintes fois exprimées avec beaucoup de force devant moi. Luimême vous donne un peu plus loin la confirmation de ce jugement (p. 233). Il s'élève contre la proposition de certain pédagogue destinée à restreindre la place accordée dans nos écoles secondaires aux études classiques en faveur de l'étude simultanée et obligatoire de nos trois langues nationales, ceci "pour obéir à une Schweizerischer Kulturwille, à une volonté de culture suisse". "Je connais, dit-il, sur la frontière des langues, certains villages où tous parlent indistinctement l'allemand et le français. Allez y écouter ce que nous rapporterait la grande réforme." A l'aide d'une image empruntée au jardinage, Bonnard précise encore sa pensée: "Par les hybridations, le jardinier crée des espèces nouvelles. Il supprime

les étamines d'une plante pour qu'elle ne puisse pas se féconder elle-même; il prend les étamines d'une autre plante, et féconde la première en déposant sur son stigmate le pollen de la seconde. Dans le domaine intellectuel, c'est ce qu'on va tenter. Je ne suis pas prophète, mais je puis dire avec certitude qu'on échouera, que les procédés artificiels sont inapplicables à des esprits libres, qui demandent à se développer en liberté ... Vos méthodes sont vouées au fiasco et à une impopularité formidable. Laissez-nous à chacun nos étamines: L'amalgame, l'hybridation ou le métissage conduiraient à la médiocrité générale, s'ils peuvent conduire quelque part."

En écrivant les lignes qui vous ont arrêté, je pensais plus spécialement à certaines tentatives, inspirées d'ailleurs des meilleures intentions, qui visaient à réaliser dans notre pays une unification intellectuelle plus intime. Ainsi l'enquête poursuivie en 1906 par M. G. de Reynold dans la *Voile Latine*. A quelques-uns de nos plus notables écrivains et poètes, M. de Reynold posait la question suivante: "La Suisse peut-elle posséder, malgré ses différences de langue, une littérature ou un art national?"¹) C'était à la même époque, sauf erreur, que quelques-uns proposaient de doter notre pays d'une Académie nationale, dont la mission eût été de diriger les écrivains et les artistes dans les voies d'un art et d'une littérature vraiment suisses.

<sup>1)</sup> Ajoutons que M. de Reynold a lui-même très loyalement reconnu quelques années plus tard, dans l'Introduction du tome 2 de sa belle *Histoire litté*raire de la Suisse au 18e siècle, qu'en croyant à la possibilité d'une littérature "suisse", il s'était trompé.

<sup>&</sup>quot;J'oubliais qu'une langue n'est pas une création mécanique et artificielle.. Dans son vocabulaire, ses étymologies, ses racines, sa grammaire, sa syntaxe, son style, c'est toute une manière de concevoir la vie qui s'exprime... Du moment que, Suisses romands, nous parlons le français et nous écrivons en français, nous obéissons au génie latin, nous nous rattachons à la tradition latine, à son esthétique, à ses méthodes; quoi que nous puissions dire, notre civilisation est issue de la civilisation romaine, notre culture a comme base la culture française. Par conséquent, soustraire une province de la littérature française à l'influence normale et nécessaire de cette littérature même pour la soumettre à l'influence germanique, c'est risquer de détruire notre originalité; c'est compromettre notre capacité de produire des œuvres littéraires; je dirai plus: c'est nuire à la gloire et au prestige d'une nation dont la force et la grandeur doivent être faites de toute la grandeur et de toute la force de l'Allemagne et de la France réunies, particularisées, mais non confondues. En quoi, en effet, des livres mal écrits et d'un intérêt tout local peuvent-ils être utiles à notre pays même? Le croisement que je rêvais n'aurait produit que de tels monstres..." (page 15).

Peut-être le terme que j'ai employé dans la phrase que vous citez manque-t-il de précision. Je suis le premier à reconnaître l'existence entre tous les Suisses d'une parenté intellectuelle et morale, née de l'histoire, d'aspirations communes, des mœurs politiques, des institutions, des coutumes, d'un même amour passionné de notre sol, parenté certaine qui nous conduit — ou devrait nous conduire — à aborder la plupart des grands problèmes spirituels ou politiques selon les mêmes méthodes. Notre souffrance actuelle vient précisément de ce que certaines questions que les événements nous posent, et qui nous semblent essentielles pour l'avenir et même pour l'existence de notre pays, trouvent l'opinion suisse divisée. Peut-être eussé-je mieux fait de dire culture suisse au lieu d'esprit suisse. Ce qui est certain, c'est qu'Albert Bonnard était nettement réfractaire à de telles tentatives et qu'il les considérait comme contraires aux véritables intérêts de notre patrie.

Libéral et fédéraliste, il l'était aussi bien dans le domaine des choses de l'esprit et de l'âme que sur le terrain de la politique. Ce n'est pas lui qui aurait commis cette inconséquence, dont trop de Suisses se rendent coupables à cette heure, de poursuivre d'une part une politique de centralisation, qui ne peut se réaliser qu'aux dépens des droits spirituels et politiques souverains des Cantons, et d'autre part de présenter au monde la Suisse comme le prototype de la future Société des Nations, dans laquelle tous les Etats, petits ou grands, jouiront de l'autonomie, de l'indépendance et de la liberté.

Je vous serais infiniment reconnaissant, cher Monsieur et ami, d'accueillir ces lignes qui ne sont point une réponse au problème politique que vous posez dans votre article, mais uniquement une justification de la phrase que vous mettez en cause.

Votre très cordialement dévoué

LOUIS DEBARGE

\* \*

Jusqu'à aujourd'hui (28 mai) aucune réponse à mes questions du 15 mai ne m'est parvenue. Si ce n'est pas du dédain (qui serait peut-être immérité), ce silence trahit l'embarras. J'attends encore...

E. BOVET